

Notre Société de secours mutuels

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **39 (1910)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

comme l'accolade l'indique, ne pas couper la trame mélodique, mais la laisser se développer avec grâce, avec unité, soutenue par ci par là par les ictus secondaires... telles des épingle d'or soutenant de part en part une élégante tenture!!!

Jos. BOVET, *prof.*

Notre Société de secours mutuels.

Cette jeune Société, à peine dans sa deuxième année d'existence, compte déjà passé deux cents membres actifs et plus de cinquante membres honoraires. C'est dire que sa marche est des plus progressives. Nous pouvons déjà figurer honorablement à côté des plus fortes associations existantes dans ce domaine. Aussi, attendons-nous avec impatience la mise en vigueur de la loi sur les assurances fédérales, qui nous mettra au bénéfice d'importants subsides annuels. C'est alors que les quelques indifférents, qui n'ont pas eu le courage jusqu'à ce jour de s'enrôler dans notre Société essentiellement humanitaire, regretteront leur abstention.

Notre Comité de direction est composé comme suit :

Président : MM. Barbey, Firmin, chef de service, à Fribourg.

Caissier : Villard, Emile, instituteur à Fribourg.

Secrétaire : Bondallaz, Antonin, instituteur à Fribourg.

M. Bondallaz est entré en fonctions le 1^{er} juillet 1909; il a succédé, en qualité de secrétaire, à M. Dessibourg, Paul, instituteur à Estavayer-le-Lac, démissionnaire. On comprend l'importance qu'il y a à ce que les membres du Comité soient le plus rapprochés possible.

Le conseil d'administration, qui est, avant tout, un organe de surveillance, est constitué à raison d'un membre par arrondissement scolaire. Voici les noms des délégués qui forment ce conseil :

I^{er} arrondissement : M. Vorlet, Henri, maître régional, à Domdidier.

III^{me} arrondissement : M. Rauber, Philippe, à Guin.

IV^{me} arrondissement, section A : M. Sterroz, Antoine, instituteur à Fribourg.

IV^{me} arrondissement, section B : M. Monnard, François, à Grolley.

V^{me} arrondissement : M. Bosson, Léon, à Vuippens.

VI^{me} arrondissement : M. Grand, Charles, à Romont.

VII^{me} arrondissement : M. Villard, Léon, à Châtel-St-Denis.

M. Grand, Charles, à Romont, qui reste très dévoué à notre œuvre, a, tout récemment, donné sa démission de représentant de la Glâne au sein du conseil d'administration ; la conférence de ce district lui a donné comme successeur M. Dessarzin, Philippe, à Villaz-Saint-Pierre.

Le 15 juin écoulé, nous avons publié une copieuse liste des membres actifs que nous comptons à ce moment-là. Nous nous faisons un plaisir de la compléter aujourd'hui, en indiquant ci-dessous les noms des nouveaux adhérents qui sont venus grossir nos rangs.

DISTRICT DE LA SARINE

M^{mes} Pasquier, Joséphine, inspectrice, à Fribourg. — Daguët, Jeanne, inspectrice, à Fribourg. — Gremaud, Lucie, inspectrice, à Fribourg. — Koller, Maria, inspectrice, à Fribourg.

MM. Fontaine, Emile, professeur, à Fribourg. — Berset, Marcellin, instituteur, à Fribourg.

DISTRICT DE LA GRUYÈRE

MM. Demierre, Pierre, directeur de l'école secondaire, à Bulle. — Corminbœuf, Charles, instituteur, à La Tour-de-Trême. — Grandjean, Joseph, à Morlon. — Overney, Florian, à Gumefens. — Thorin, Joseph, à Sâles. — Vollery, Victor, à Pont-la-Ville.

DISTRICT DE LA BROYE

MM. Brasey, Alphonse, instituteur, à Ménières. — Brasey, Lucien, instituteur, à Seiry. — Perrin, Henri, à Russy. — Wicht, Séraphin, à Cousset. — Morard, Pierre, à Prévondavaux.

DISTRICT DE LA GLANE

M^{mes} Piller, Ida, à Vauderens. — Borcard, Marie, à Rue.

MM. Rosset, Arthur, à Rue. — Bugnon, Lucien, à Siviriez. — Gendre, Edouard, à Vauderens. — Monnard, Antoine, à Esmonts. — Rey, Augustin, à Middel. — Roggo, Louis, à Vuarmarens. — Rossier, Lucien, à Chapelle-sur-Oron. — Rotzetter, Pierre, à Billens. — Vollery, Alfred, à Villarimboud.

DISTRICT DE LA VEVEYSE

M^{lle} Cardinaux, Marie, à Remaufens.

MM. Cardinaux, Emile, professeur secondaire, à Châtel-Saint-Denis. — Jacob, Henri, instituteur, à Saint-Martin.

Voici, en outre, les nouvelles inscriptions qui nous sont déjà parvenues pour le 1^{er} janvier prochain :

M^{lles} Hermann, Léonie, à Noréaz. — Pinaton, Cécile, à Bulle.

MM. Michel, Alphonse, à Villarlod. — Bise, Gaston, à Bussy.
— Pauly, Alphonse, à Ursy. — Robadey, Louis, à Châtel-Saint-Denis. — Demierre, Louis, à Progens.

A la nombreuse phalange de nos chers membres honoraires, sont venus se joindre encore MM. D^r Schmidt, juge fédéral, à Lausanne. — Reynold, Alfred, 1^{er} vice-président du Grand Conseil, à Nonan. — Abbé Chevalley, Félicien, rév. curé, à Montagny-Tours. — Rey, Louis, suppléant du Tribunal, à Saint-Aubin. — Monney, Oscar, ancien instituteur, à Fribourg.

La Société de secours mutuels du corps enseignant prospère au-delà de toute espérance. En février, nous ferons paraître notre rapport pour le semestre juillet-décembre 1909.

Nouveaux adhérents au 1^{er} janvier 1910.

M^{mes} Plancherel, Anna, à Montbovon. — Villard, Blanche, à Fribourg.

MM. Ducry, Charles, à Montet (Glâne). — Ruffieux, Louis, à La Tour-de-Trême.

Nouveau membre honoraire.

M. Torche, Fernand, président du Tribunal de la Broye, élu Conseiller d'Etat le 28 décembre 1909.

LE COMITÉ DE DIRECTION.

N.-B. — Un instituteur a eu la malheureuse idée d'attendre qu'il soit malade pour envoyer sa demande d'admission. Malgré tous nos regrets, nous ne pouvons le recevoir dans notre Société : ce ne serait pas équitable pour les nombreux collègues qui ont la prudence de se prémunir contre les douloureuses surprises de l'adversité.

— * —

ÉCHOS DE LA PRESSE

Du Bulletin du Loiret. — « Les enfants retenus après l'heure de la sortie pour apprendre une leçon non sue ou refaire un devoir mal fait restent au travail dans la salle de classe pendant l'opération du balayage de cette salle.

Le moindre inconvénient de la présence de ces enfants est de gêner les personnes chargées des travaux de propreté, et, par conséquent,